

Commission des finances  
1530 Payerne

Au Conseil communal  
de et à  
1530 Payerne

Payerne, le 13 novembre 2013

Rapport de la commission des finances sur le préavis n° 25/2013  
Demande de crédit complémentaire pour le remplacement  
de l'éclairage de la Halle des Fêtes et compléments pour installation

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'art. 52 al. 4 let. h du règlement du Conseil communal, la commission des finances vous fait part de son avis sur les implications financières liées au préavis cité en titre, adopté par la Municipalité le 16 octobre 2013.

Pour l'étude de ce préavis, la commission des finances s'est réunie à une reprise, le 5 novembre 2013. Elle n'a pas jugé utile de rencontrer le municipal responsable.

**Contexte du préavis :**

Même si ce préavis ne dépasse pas le montant de Fr. 500'000.-, il s'agit d'un crédit complémentaire au préavis n° 14/2013 sur lequel la commission des finances a eu l'occasion de se déterminer. La commission des finances estime par conséquent que le présent préavis entre dans le champ de ses compétences.

**Analyse :**

Comme signalé dans les rapports de la commission ad hoc et de la commission des finances sur le préavis n° 14/2013, l'éclairage de la Halle des Fêtes devra être remplacé à brève échéance. Aux yeux de la commission des finances, il semble judicieux de profiter des travaux actuellement en cours à la Halle des Fêtes et de la fermeture provisoire de celle-ci pour effectuer ces travaux.

D'un point de vue strictement financier, cet investissement complémentaire de Fr. 212'800.-, financé par l'emprunt, peut être supporté actuellement par les finances communales.

**Conclusion:**

Au vu de ce qui précède, la commission des finances vous propose, à l'unanimité de ses membres, d'accepter les conclusions municipales telles que présentées.

Veillez croire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, à l'expression de nos sentiments dévoués.

La commission des finances :

Jacques Olivier Piguet  
Président - Rapporteur



Pascal Fellay



Urs Berchtold



Christian Gauthier



Djordje Ney



Franck Magnenat



Bernard Verly

